

ANNONCES.

VENTE PUBLIQUE A L'ENCAN.

ATTENTION!!!

Seront vendus sur le marché de la Haute-Ville de Québec, au jour le plus prochain où il y aura multitude d'électeurs de la Cité et de la banlieue, les objets suivants encore tout neufs, sauf quelques écorchures :

1o. Un casque, trouvé dans le quartier Mont-Calme, et dans le fonds duquel est un essai manuscrit sur la supériorité relative du pistolet et du gourdin dans les luttes électorales.

2o. Un revolver maculé de sang, ramassé à St. Jean de l'Île.

3o. Trois douzaines de gournables admirablement confectionnées et contenant chacune au moins deux livres de plomb, partie d'un approvisionnement considérable de cette munition à l'usage des voteurs de Beauport.

4o. Cinq fusils encore chargés, qui devaient avoir la même destination humanitaire.

5o. Trois gantelets de fer achetés primitivement pour le même objet.

6o. Deux gascettes, ditto.

7o. Cinquante barils à sec, mais exhalant une forte odeur de rum, gin et autres liquides malfaisants, consommés par les voteurs patriotes.

8o. Pas moins de huit tinettes vides, lesquelles contenaient auparavant des comestibles tels que beurre, sain-doux, etc., consommés ditto.

9o. Cinq douzaines de boutons de capotes, gilets, vestes, etc., trouvés autour des polls de Ste. Anne et Beauport, depuis la dernière élection.

Tous les articles ci-dessus énumérés, surtout les armes meurtrières, sont de la meilleure fabrique et des plus propres à servir en temps d'élection la cause de la liberté et du progrès.

De plus : On exhibera, pour qu'il retourne à son propriétaire, l'objet suivant trouvé à Beauport :

Un livret où sont inscrits les noms de différents débiteurs à l'enseigne de W. V. On lit sur le couvert ces mots en caractères lisibles :— " Je prends l'intérêt du peuple ! "

JOACHIM MARCHAND,

Agent et colporteur de réquisitions pour tout candidat
et de recommandations pour des gens titrés à l'honorable.

Québec, janvier 1858.

Un particulier très aimable d'une des paroisses du bas du district nous écrit par lettre :—

" Messieurs.—Permettez-moi de souscrire à votre intéressant journal, qu'on a bien voulu me passer malgré la défense expresse de le prêter. C'est pour expier ce grand péché que j'ai promis de le recevoir au plus tôt ; vous voyez si je suis un homme de promesse....."

Nous remercions l'auteur de ces lignes de la bienveillance qu'il nous témoigne en nous les adressant. Il est très possible que des gens charitables (et Dieu sait comme l'espèce en pullule dans tous les endroits!)